

M. MacEachen: Il s'est coupé le cou lui-même au comité.

M. Andras: Depuis la divulgation du budget hier soir, il est évident qu'il a accepté des augmentations de dépenses de 10 p. 100 par an, soit des augmentations plus élevées qu'au cours des trois dernières années; les dépenses passeront de 48 à 78 milliards de dollars en cinq ans, ce qui représente une hausse de 60 p. 100. En outre, comme le montre l'exposé budgétaire, la prétendue réduction du déficit de trésorerie découle non pas d'une réduction des dépenses mais d'une augmentation de taxes et d'un accroissement fortuit des régimes de pensions. Comment le président du Conseil du Trésor peut-il accepter de perdre ainsi tout crédit, alors qu'il ne lui reste rien à trancher, sinon sa propre gorge?

Des voix: Bravo!

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, si le député a un couteau à portée de la main, je crois que c'est lui qui pourra s'en servir pour se trancher la gorge lui-même, après que j'aurai répondu à cette question. Je n'en reviens pas du culot dont a fait preuve le député en posant cette question. Il ne semble pas avoir lu l'exposé budgétaire d'hier soir dans lequel on voyait très clairement d'après les chiffres révélés par mon collègue, le ministre des Finances, qu'il y avait une diminution en termes réels des dépenses publiques.

● (1450)

Sans aucun doute, même le député doit savoir d'après les chiffres dont nous avons fait état en juillet dernier, et qui n'étaient d'autres que ceux du gouvernement précédent, les chiffres révélés hier soir montrent que nous allons réduire de plus de 17 milliards de dollars le déficit budgétaire du Canada, d'ici l'année financière 1983.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: En augmentant les impôts.

M. Stevens: J'estime que l'ancien président et l'avant-dernier président du Conseil du Trésor devraient présenter leurs excuses à la Chambre pour ne pas avoir appuyé...

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LE DÉFICIT PRÉVU DANS LE BUDGET

M. Arthur Phillips (Vancouver-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au premier ministre, car il a dit plus tôt que l'un des principaux objectifs du budget était de réduire considérablement le déficit. Le ministre qui vient de parler nous a donné une idée de ce que cette réduction coûterait et on demande aux Canadiens de faire d'énormes sacrifices pour y parvenir.

Ma question est très simple. Comment se fait-il que d'après les calculs mêmes du gouvernement, à la page 21, le déficit passerait—c'est-à-dire l'excédent des dépenses par rapport aux recettes—de 11 milliards de dollars cette année à seulement 9 milliards de dollars d'ici cinq ans?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si les députés veulent bien faire preuve de patience, je leur en expliquerai la raison qui est la suivante: cette diminution est considérable étant donné l'inflation prévue étant donné les dépenses énormes en intérêts qui sont indépen-

dants de notre volonté, soit une augmentation de 1.7 milliard de dollars en frais d'intérêts, par suite de la prodigalité du gouvernement précédent et dont il nous faudra tenir compte dans notre budget de l'année prochaine et compte tenu aussi du fait qu'il faut deux à trois ans pour stabiliser la situation. Ce sera un magnifique exploit. Le fait de ramener les dépenses financières, de 10 milliards de dollars à 4 milliards et demi de dollars, au cours de la même période, est un véritable exploit.

LA TAXE D'ACCISE SUR LE CARBURANT UTILISÉ SUR LES FERMES—LE PRIX POUR LES AGRICULTEURS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse elle aussi au ministre des Finances, qui semble bien énervé. Vu que le ministre a augmenté hier soir le prix du carburant pour les agriculteurs d'environ 15c. le gallon et que le prix augmentera encore de \$4 le baril en 1980, et je ne parle même pas des taux d'intérêt qui ont augmenté plusieurs fois cette année, le ministre peut-il dire à la Chambre combien de centaines de millions de dollars de plus les agriculteurs devront verser en impôts à cause de cette mesure? Peut-il donner ces chiffres à la Chambre aujourd'hui?

Deuxièmement, peut-il nous dire du même coup pourquoi il ne veut pas accorder une remise aux agriculteurs pour cette augmentation, vu que le carburant n'est pas un luxe mais une nécessité pour produire des aliments?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore vu un seul député néo-démocrate capable de m'énervé.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: A une exception près, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: A mon avis, le député devrait voir les choses du bon côté. A cause de cet encouragement à économiser l'énergie, nous devons importer 100 millions de barils de pétrole de moins d'ici à 1985. Au prix courant, cela représente une économie de 2 milliards et demi de dollars au titre du déficit et du compte courant. Cette mesure aidera les agriculteurs du Canada et tous les autres Canadiens, puisqu'elle assurera leur avenir et fera du Canada un pays fort. C'est à cela que le député devrait songer.

LES PRÉOCCUPATIONS DU CONSEIL DES PÊCHES CONCERNANT LA HAUSSE DE LA TAXE D'ACCISE SUR LES CARBURANTS

M. Roger Simmons (Burin-Saint-Georges): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à mon bon ami de Terre-Neuve, puisqu'il s'est maintenant ouvert la bouche et dégourdi les jambes. L'exposé budgétaire annonce que la taxe d'accise sur le carburant passera à 25c. le gallon et que les producteurs primaires obtiendront une remise de 10c., mais le conseil des pêches a déclaré aujourd'hui que cette hausse compromet la compétitivité de notre marché d'exportation du poisson. Le ministre peut-il confirmer que la hausse nette de 15c. le gallon s'appliquera à tous les pêcheurs, tant aux pêcheurs en eau douce qu'aux pêcheurs en eau salée, et à tous les agriculteurs? Deuxièmement, le ministre partage-t-il les préoccupations exprimées par le conseil des pêches?